

Centrale téléphonique des médecins de garde

Médecins
et médecins – dentistes
vaudois

0848 133 133

En cas de non-réponse de votre médecin
ou de son remplaçant ou si vous n'avez pas de médecin, le bon réflexe lors d'un problème
nécessitant une intervention médicale.

AIDE-MÉMOIRE

Inscrivez les informations suivantes
qui vous seront utiles en cas de besoin

NUMÉROS UTILES

Médecin 1:

Médecin 2:

Dentiste 1:

Dentiste 2:

VOTRE MÉDECIN

Il est important d'avoir un médecin qui vous connaît et que vous pouvez contacter en cas de problème de santé. Si vous n'avez pas de médecin traitant, vous trouverez les coordonnées de tous les médecins vaudois dans l'annuaire téléphonique ou sur le site Internet de la Société vaudoise de médecine www.svmed.ch.

UN COUP DE FIL VAUT MIEUX QU'UNE FILE D'ATTENTE

De manière générale, il est déconseillé de se rendre dans un service d'urgence d'un hôpital de sa propre initiative.

Si votre cas relève d'une urgence vitale, le numéro de téléphone 144 vous assurera une prise en charge plus rapide et plus sûre que si vous vous déplacez par vos propres moyens, même si vous habitez à proximité d'un hôpital ou qu'un proche peut vous y emmener.

Si vous souffrez d'un problème de santé de faible ou moyenne gravité (maladie physique ou psychique ou accident), votre médecin ou son remplaçant ou le médecin de garde sont vos meilleurs interlocuteurs pour mettre en place une intervention médicale adéquate et rapide.

A l'opposé, les services d'urgences d'un hôpital prennent en charge d'abord les urgences vitales.

Si votre vie n'est manifestement pas en danger, l'attente pour une consultation médicale peut parfois atteindre plusieurs heures.

UN MÉDECIN-DENTISTE DE GARDE, ÉGALEMENT AU 0848 133 133

En cas de problème dentaire, il convient d'appeler votre médecin-dentiste habituel. En cas de non-réponse et si son répondeur téléphonique n'indique pas de remplaçant, la Centrale téléphonique des médecins de garde, au numéro 0848 133 133, vous orientera vers le médecin-dentiste de garde de votre région qui vous recevra à son cabinet.



Si vous n'avez pas de médecin-dentiste traitant, le site Internet de la Société vaudoise des médecins-dentistes www.svmd.ch ou l'annuaire téléphonique vous indiqueront les coordonnées des médecins-dentistes proches de votre domicile.

Des exemplaires supplémentaires de cette plaquette peuvent être commandés à info@sanimedia.ch.



Centrale téléphonique des médecins de garde

Médecins et médecins – dentistes vaudois

Le bon réflexe lors d'un problème de santé nécessitant une intervention médicale

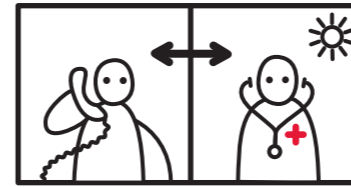
1 CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN

En cas de maladie ou d'accident de faible ou moyenne gravité, de détresse psychologique ou d'urgence psychiatrique, appeler son médecin de famille, son psychiatre ou le pédiatre de son enfant constitue le premier bon réflexe à avoir. Votre médecin est en effet celui qui vous connaît le mieux et dispose à son cabinet de votre dossier médical complet. Il est donc le plus à même d'évaluer rapidement et précisément le degré de gravité de votre situation, même par téléphone. En cas de besoin, il vous orientera vers un spécialiste ou organisera votre prise en charge dans la structure la plus adaptée.



En cas de maladie ou d'accident de faible ou moyenne gravité, de détresse psychologique ou d'urgence psychiatrique ...

vosre médecin



contactez votre médecin de famille, votre psychiatre ou le pédiatre de votre enfant.



Il est le plus à même d'évaluer la gravité de votre situation et de vous donner les soins nécessaires.

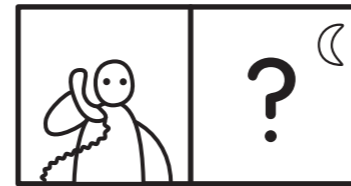
2 EN CAS DE NON-RÉPONSE DE VOTRE MÉDECIN OU SI VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN: CONTACTEZ LE 0848 133 133

En cas de non-réponse de votre médecin (soir, week-end, vacances, absence) et si son répondeur téléphonique n'indique pas de médecin remplaçant, ou si vous n'avez pas de médecin, la Centrale téléphonique des médecins de garde répond 24h/24 au 0848 133 133. Ce numéro est valable dans tout le canton de Vaud.

Une infirmière ou un infirmier de la Centrale téléphonique des médecins de garde évaluera votre situation, vous conseillera et vous orientera vers un médecin de famille, une consultation pédiatrique ou le service psychiatrique de votre région.

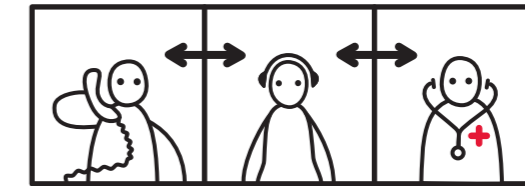


En cas de maladie ou d'accident de faible ou moyenne gravité, de détresse psychologique ou d'urgence psychiatrique ...



si votre médecin ne répond pas (nuit, week-end, vacances, absence) et que son répondeur téléphonique n'indique pas le numéro d'un médecin remplaçant ou si vous n'avez pas de médecin ...

0848 133 133



contactez la Centrale téléphonique des médecins de garde au 0848 133 133. Une infirmière ou un infirmier évaluera votre situation, vous conseillera et vous orientera vers un médecin de famille, une consultation pédiatrique ou le service psychiatrique de votre région.



3 EN CAS D'URGENCE VITALE: LE 144

Le numéro de téléphone 144, valable dans toute la Suisse, est réservé pour les situations d'urgence vitale. Il ne doit être appelé que si votre vie, ou celle d'autrui, est manifestement en danger ou requiert une intervention médicale immédiate, comme l'envoi d'une ambulance, d'un véhicule du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) ou d'un hélicoptère médicalisé. Les cas d'urgence vitale sont des accidents ou des maladies graves, qui nécessitent une intervention rapide et une hospitalisation immédiate. Fortes douleurs à la poitrine, grande difficulté à respirer, coma (inconscience), noyade, importantes pertes de sang, blessure au niveau du dos, du ventre ou du thorax, brûlures étendues ou encore allergies aiguës, sont toutes des situations où la vie d'une personne est en danger.

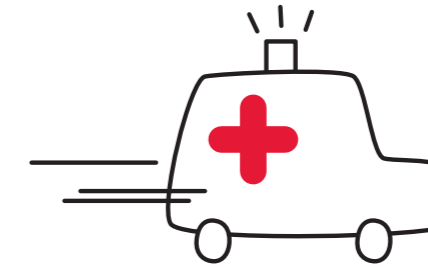


En cas d'urgence vitale ...

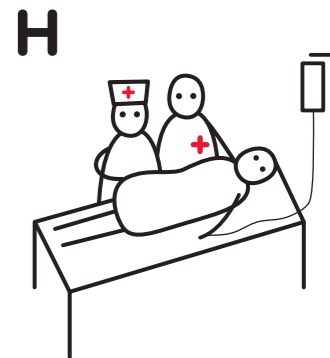
144



appelez le numéro d'urgence pour une intervention médicale immédiate ...



les secours arrivent très rapidement ...



et vous amènent vers l'hôpital le plus proche.